

Compte-rendu du Conseil municipal du mardi 25 janvier 2022

Merci à Véronique Decker pour l'ensemble des ses notes.

Le Conseil est presque au complet, Victoire est excusée et a donné son pouvoir à Nathalie.

Principaux projets de travaux 2022

Travaux école, suite :

Création d'une nouvelle salle de motricité type DOJO, dans la grange située derrière Télémillevaches et contigu à l'école. Cette salle servira pour l'école et pour les activités sportives et culturelles associatives, l'objectif est de désengorger la salle des fêtes. Il est proposé de voter le plan de financement prévisionnel de 338 000 €, pour les travaux de rénovation du bâtiment et en particulier de réfection de la toiture (en amiante ciment). Un pignon du bâtiment est assez abîmé, et il serait peut-être à remplacer. Le devis comporte notamment 45 000 € d'études et de maîtrise d'œuvre, et 4 000 € d'équipement pour un mur d'escalade.

Pour réaliser ces travaux, la mairie demande 169 000 € à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et 101 000 € à la DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement Local), deux lignes de financement de l'État gérée par la préfecture. Elle participe au financement du projet à hauteur d'un minimum 20%, (c'est obligatoire pour obtenir les financements), cela représenterait 68 000 euros. Le remboursement de FCTVA (16,404 %) attendu serait d'environ 55 000 €.

VOTE FAVORABLE

Réfection des routes de Trijoulet et des Pêcheries.

Pour Trijoulet : Le coût prévisionnel du chantier s'élève à 5792 €. Une demande de DETR a été faite pour un montant de 2316 € (40 % du total), le solde de 3475 € étant à la charge de la commune.

Pour Les Pêcheries : le coût du chantier s'élève à 6545 €. Une demande de DETR a été faite pour un montant de 2616 €, le solde de 3924 € étant à la charge de la commune.

La mairie n'est pas certaine d'avoir ces subventions.

Il faudrait aussi aménager la plate forme devant les ateliers, mais il y a des travaux préparatoires, en particulier sur l'écoulement de l'eau à réaliser au préalable. Il y a toujours aussi le rebouchage des trous à l'enrobé à froid en début d'été. Le chemin d'accès au lotissement de Plazanet doit être refait également. En moyenne, la mairie dépense 30000 € pour la voirie par an.

VOTE FAVORABLE

Changement de la canalisation du bourg

Lors des raccordements de la nouvelle conduite du bourg, on a constaté que l'ancienne conduite qui aurait du être déconnectée est toujours chargée en eau, alimentée par une liaison inconnue, sur le tronçon de la rue de la Caserne. Cette canalisation est en mauvais état, 2 fuites importantes ont été réparées récemment sur cette antenne. Un devis a été demandé pour la remplacer. La préfecture accepte de prendre en compte cette demande dans le cadre du chantier de renouvellement des canalisations du bourg. Il y aura 30 % de DETR. Le devis présenté pour 136 ml et la reprise de 7 branchements s'élève à 42 500 € HT. Dans le cadre du « plan de relance » le changement de la canalisation principale du bourg a déjà reçu une aide de 40 % de l'agence de l'Eau (hors branchements), 15 % du département de la Creuse + 9,11 % du Boost'comm'une (dispositif départemental) et 30 % de la DETR pour financer ces travaux d'un montant de 215 000 euros.

VOTE FAVORABLE

Station service

Quel bilan de l'activité ? Chaque année, le 31 décembre, il est procédé à un état des stocks de carburant pour pouvoir calculer de manière précise ce qui a été livré et ce qui a été vendu dans l'année. Comme chaque année, on constate une marge d'erreur de l'ordre de 0,3% (en -). Ces pertes sont dues d'une part à l'imprécision de la jauge physique et d'autre part à l'imprécision des quantités réellement livrées, problèmes d'expansion ou de contraction des carburants en fonction de la température par exemple.

Le fonctionnement de la station-service donne satisfaction avec un bon niveau de ventes et très peu de pannes constatées.

Ventes 2019 : 235 000 € de carburant, 2020 : 200 000 €, 2021 : 262 000 €.

Même si on tient compte de l'augmentation du prix du litre de carburant, il y a néanmoins une augmentation du volume des ventes. De 149 000 litres en 2019 à 166 000 en 2021.

Nous avons décidé d'appliquer une marge de 6 centimes par litre, ce qui aboutit à 9970 euros de marge brute pour 2021, avec 9000 € de frais, ce qui fait que la station ne coûte rien à la commune (assurance, contrôle, maintenance). Le bilan est plutôt satisfaisant. On fait une commande par mois environ. Les cartes locales représentent 28 000 euros de carburant (pompiers, entreprises, ...). Les factures sont réglées mensuellement via le trésor public.

Un débat a lieu sur proposition d'une remise aux gros consommateurs qui ont des cartes locales et sur l'augmentation de notre marge pour la passer à 7 cts par litre. Cette augmentation ne serait pas appliquée aux clients en comptes en remerciement de leur fidélité. Elle permettrait de ne pas risquer, en cas de baisse des ventes, du fait de l'augmentation très forte des prix, de voir les coûts d'entretien de la station devoir être pris en charge par le budget principal de la commune. Mais comme on constate, comme partout, une forte augmentation des prix, puisque entre la commande de décembre et celle d'aujourd'hui il y a 14,5 centimes d'augmentation par litre, ce n'est pas forcément le bon moment pour l'appliquer.

Pour pallier une partie de l'augmentation des prix, la station-service va être alimentée en "gasoil +" qui nettoierait un peu mieux les moteurs, et ferait baisser la consommation des véhicules. La différence de prix est de 0,3 centimes, donc cela reste faible.

Par ailleurs, le matériel (terminal bancaire, logiciel, pompes) est désormais obsolète. Et si des pannes importantes surviennent il sera probablement nécessaire de procéder à une rénovation dont les coûts seront importants et ne pourront donc pas être pris en charge par les fonds propres générés. A Vallière, la municipalité semble avoir trouvé des financements pour rénover sa station. Il est prévu de la contacter pour voir comment cette commune a fait.

Repas des anciens

Impossible de l'organiser pour la 2ème année, au vu de la situation sanitaire. Les anciens pourront choisir entre un colis qui leur sera distribué à domicile ou un repas cuisiné par la Feuillade, à venir chercher à l'auberge. Les anciens sont ceux nés à partir de 1960.

La Villedieu

La commune est en cours de discussion avec la Villedieu, car via l'association des maires ruraux, l'Ordre de Malte a proposé aux communes creusoises, la venue d'un dispensaire de Santé itinérant pour personnes à très bas revenus. Il paraît nécessaire en amont de toute décision, d'échanger d'une part, avec Millesoins et les professionnels de santé de notre secteur et d'autre part avec les usagers. De nouvelles discussions commencent avec la Villedieu autour des problématiques du foncier agricole et de la santé.

Le recensement :

Il est en cours et se terminera le 20 février. Un agent recenseur a été recruté (Tom Romanet). Il faut que les habitants vérifient leur boîte aux lettres pour y récupérer le questionnaire distribué. Sur celui-ci est inscrit un code d'accès pour aller sur internet répondre aux questions. Pour les gens qui n'ont pas internet, l'agent recenseur repassera pour les aider. Le recensement est important car les dotations sont faites en fonction du nombre d'habitants. Sur la dernière fiche INSEE, il y aurait 450 habitants à Faux, avec les étudiants et les personnes en maison de retraite comptés à part.

Questions :

Le vaccibus ? Très peu de réponses ont été données en mairie. (3) On ne sait pas si le bus viendra pour 3 personnes.

Ambiance bois se demande si elle peut avoir une nouvelle signalétique pour l'entreprise. Est-ce qu'un panneau pourrait indiquer l'entreprise ? Qui le payerait ? La mairie doit faire prochainement une grosse commande, car beaucoup de signalétiques sont à refaire (mairie, école, salle des fêtes)

Limitation de vitesse dans le bourg ? A quelle date sera-t-elle mise en œuvre ? Et une interdiction de tourner à gauche vers la route de Jalagnat pour les camions ? Il faudrait une interdiction de tourner uniquement pour les « véhicules articulés »

Adressage et nouveaux noms de rue

Une grande carte est en train d'être finalisée avec les noms proposés, et une rencontre des habitants de la « rue de derrière » sera organisée, car certains habitants souhaitent conserver ce nom.

Plusieurs questions.

Il pourrait être intéressant de donner des noms de personne à quelques places, ou à des bâtiments. Pour faire émerger des noms historiques, il faut que les habitants du bourg viennent voir le plan général et que des propositions soient faites et puissent être discutées. Quelques habitants de Faux ont pu avoir des actions qui ont laissé des traces historiques, comme Gaston Fanton qui a une plaque posée sur l'école.

Lorsque changement du nom de la rue, faudra-t-il que les habitants préviennent toutes les institutions (Impôts, EDF, banque, ...) Faudra-t-il refaire le permis, la carte d'identité ? Cela apparaîtra-t-il sur les GPS ?

Une nouvelle réunion d'habitants va être programmée.